

Montréal, le 15 mai 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^{es} Catherine Rousseau et
Marc-André LeChasseur
Bélanger Sauvé
5, Place Ville Marie
Bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2G2

**Objet : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau
de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne
Dossier : R-4038-2018**

Chère consœur et cher confrère,

La présente fait suite à l'audience tenue hier par la Régie de l'énergie (la Régie) dans le dossier mentionné en objet. La Régie est en attente de recevoir, **dans les meilleurs délais**, la réponse à l'engagement suivant de la Ville de Terrebonne :

Engagement no 1 :

- 1) confirmer qu'il y a effectivement eu transfert de courriel entre M. Beauséjour et M. Bourassa, relativement à la demande de Mme St-Pierre pour le projet Judith-Jasmin;
- 2) s'il n'y a pas eu transfert de courriel, indiquer quand M. Bourassa aurait été saisi de la demande de consentement d'Hydro-Québec.

Veuillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

c.c. : M^{es} Marion Barrault et Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec